

## Communiqué de presse

LE CENTRE AQUATIQUE DES PORTES DE L'ESSONNE ROUVRE SES PORTES.

# BIENTÔT LES RÉINSCRIPTIONS

**Le Centre aquatique des Portes de l'Essonne rouvrira à compter des vacances de février. Les activités collectives et les cours reprendront à partir du samedi 3 mars 2012. L'accueil des publics scolaires débutera le 5 mars.**

Les inscriptions aux activités pour les mois de mars à juin (aquagym, bébé-nageur, cours collectif, natation adulte...) se dérouleront par ordre de priorité et en fonction des places disponibles :

- à compter du 17 janvier pour les abonnés 2011 qui ne se sont pas fait remboursés ;
- du 27 janvier pour les habitants des Portes de l'Essonne ;
- et du 10 février pour les personnes extérieures à l'agglomération.

Les inscrits bénéficieront de 4 mois d'activités (de mars à juin) pour le prix de 3.

La rénovation des équipements mis hors service par l'inondation a pris plusieurs mois en raison de la spécificité des installations, de la complexité des procédures d'expertises nécessaires à la prise en charge des réparations par les assurances, et des délais légaux en matière de marchés publics.

Avec 4 bassins de nage, un espace détente avec sauna et hammam, le centre aquatique des Portes de l'Essonne est l'un des premiers centres aquatiques de la région en termes de services et d'équipements. Toute l'équipe du centre aquatique se réjouit de retrouver les baigneurs.

### INFOS PRATIQUES

**Les abonnés 2011 qui ne se sont pas fait remboursés pourront s'inscrire à compter du 17 janvier. Ils recevront début janvier un courrier à leur domicile.**

**Les Portesessonnais pourront s'inscrire à partir du vendredi 27 janvier aux horaires suivants :**

Vendredi 27 janvier de 9h à 16h

Samedi 28 janvier de 14h à 18h

Dimanche 29 janvier de 9 h à 12 h

Lundi 30 janvier de 11h à 19h

Mardi 31 janvier de 15h à 21h

Mercredi 1<sup>er</sup> février de 9h à 16h

Jeudi 2 février: fermé

Vendredi 3 février de 9 h à 16 h

Samedi 4 février de 14 h à 18 h

Dimanche 5 février de 9 h à 12 h

Lundi 6 février de 11 h à 19 h

Mardi 7 février de 15 h à 21 h

Mercredi 8 février de 9 h à 16 h

**Les personnes extérieures au territoire pourront s'inscrire à compter du 10 février aux horaires suivants :**

Vendredi 10 février de 9 h à 16 h

Vendredi 17 février de 9 h à 16 h

Samedi 11 février de 14 h à 18 h

Dimanche 12 février de 9 h à 12 h

Lundi 13 février de 11 h à 19 h

Mardi 14 février de 15 h à 21 h

Mercredi 15 février de 9 h à 16 h

Jeudi 16 février 2012 : fermé

**A compter du 18 février inscriptions aux horaires habituels d'ouverture du centre.**

Les inscriptions s'effectueront au Centre aquatique, 9 rue Paul Demange, à Athis-Mons. Se munir d'un certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique d'activités aquatiques, ainsi que d'un justificatif de domicile. Les nouveaux inscrits devront fournir une photo d'identité.

**Plus d'info sur [portesessonne.fr](http://portesessonne.fr)**

